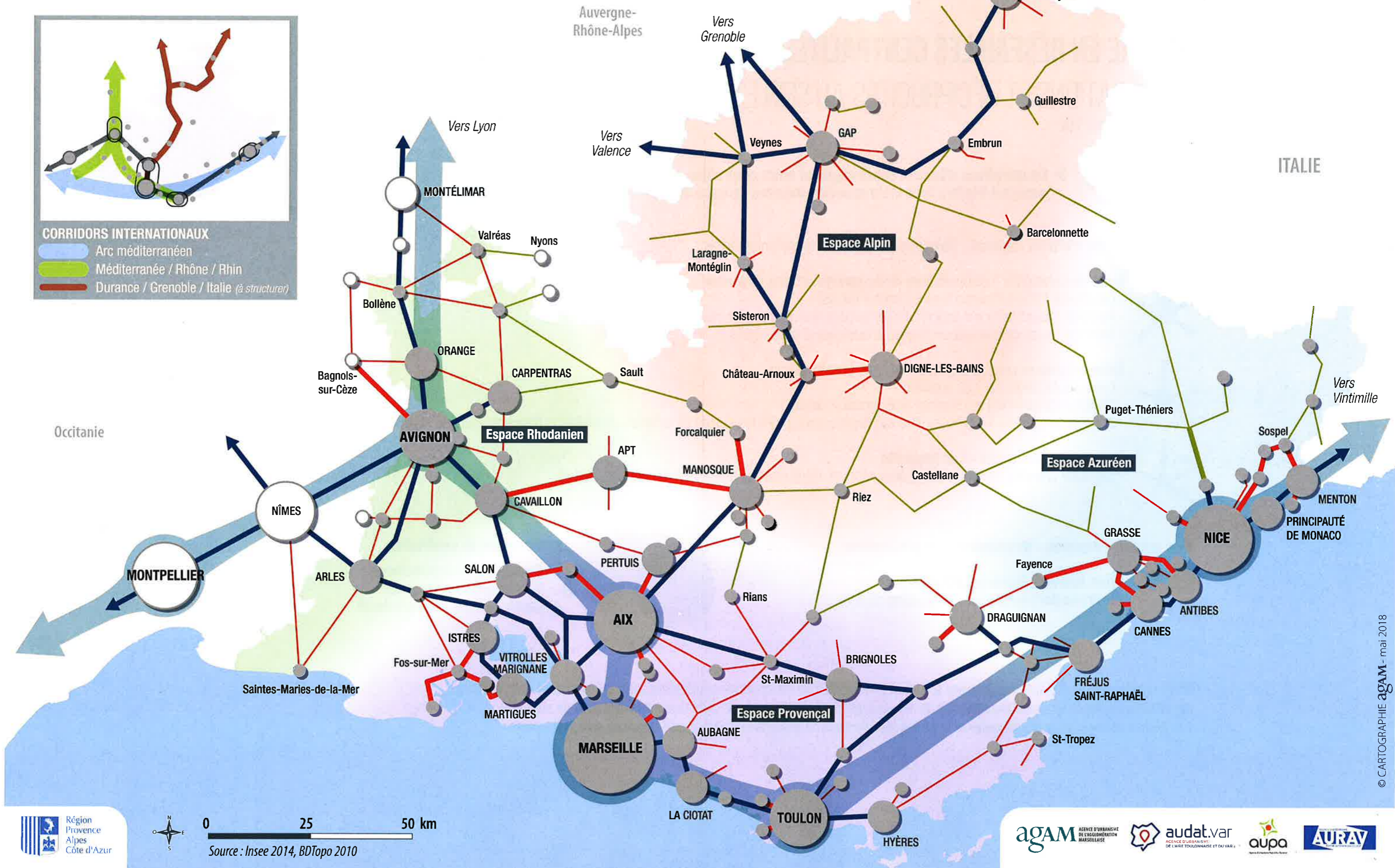
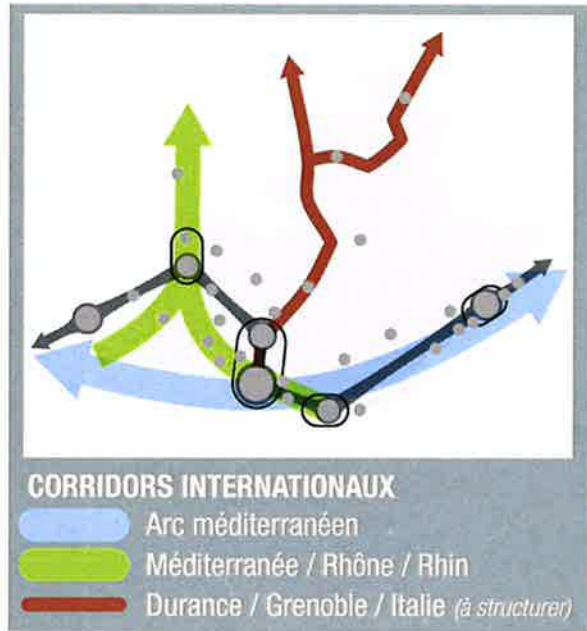


METTRE EN RÉSEAU LES CENTRALITÉS

COOPÉRATIONS ET RÉCIPROCITÉS AU SEIN ET ENTRE ESPACES RÉGIONAUX

[LD2 - Axe1 - Obj. 29]



METTRE EN RÉSEAU LES CENTRALITÉS

COOPÉRATIONS ET RÉCIPROCITÉS AU SEIN ET ENTRE ESPACES RÉGIONAUX

[LD2 – Axe1 – Obj. 29]



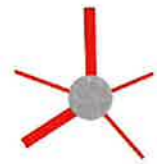
► **Coopérations d'intérêt supra-régional entre centralités métropolitaines,**
assurant des fonctions internationales, inscrites dans les réseaux interrégionaux et européens (cf. encart)

► **Coopérations d'intérêt régional / Développer les liens et complémentarités :**



Entre les centralités métropolitaines et les centres urbains régionaux

- Développer l'offre de transports en commun « express »
- Renforcer l'accessibilité aux équipements et services métropolitains structurants
- Renforcer les coopérations économiques, scientifiques et universitaires



Entre les centres urbains régionaux et leurs bassins de vie

- Renforcer les transports « du quotidien »
- Renforcer l'accessibilité aux services (administration, santé...)
- Impulser de nouvelles réciprocity villes-campagnes (gestion des ressources, alimentation, mutualisation d'équipements...)



Entre centralités locales et de proximité

- Structurer une offre d'équipements et de services en réseau (complémentarités entre villes et villages)

► **4 grands « espaces » de coopérations privilégiées**



Alpin, Azuréen, Provençal, Rhodanien :
territoires pertinents pour l'affirmation de liens

► **3 niveaux de centralités**



Centralités métropolitaines,
Centres urbains régionaux
Centres locaux et de proximité

NOTE : Cette carte illustre schématiquement la volonté du SRADDET de renforcer les coopérations entre les centralités métropolitaines, les centres urbains régionaux et leurs bassins de vie, ainsi que les interdépendances entre centralités locales et de proximité. Les flèches ne sont pas proportionnelles et illustrent des intentions de coopérations (largeurs et longueurs sont indicatives).